



Stage de formation cyber

Depuis 2018, l'armée organise une formation dans le domaine cyber d'env. 20 participant/e/s par ER. La formation transmet des connaissances spécialisées uniques et axées sur la pratique de la cybersécurité. **La volonté de devenir sergent est une exigence obligatoire**, car à cause du volume de la matière à enseigner, il n'est pas possible d'accomplir la formation en une seule école de recrues.

Les militaires disposant des qualifications suivantes sont autorisés à s'inscrire à la procédure de sélection :

- Diplôme de fin d'apprentissage / maturité.
- Formation professionnelle avec apprentissage d'informaticien/ne CFC achevé.
- Titulaires d'une maturité avec spécialisation en sciences naturelles.
- Étudiant(e)s en électronique, automation, informatique, physique, mathématiques ou/et pédagogie).

La procédure de sélection se compose :

- un test écrit sur les connaissances personnelles en informatique.
- d'un assessment de plusieurs jours, qui permet de vérifier les aptitudes professionnelles et caractérielles du candidat/de la candidate ainsi que les résultats du test.

Cette formation militaire offre les meilleures opportunités de trouver un emploi en tant que spécialiste en cybersécurité. Si vous êtes intéressé/e à participer au stage de formation cyber, assurez-vous d'apporter une copie de vos diplômes et de vous présenter au poste de commandement de l'école lorsque vous entrez à l'école de recrues. Pour plus d'informations, visitez le site web : www.cyberdefence.ch